



Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Service Politique de la Ville

2019 DDCT 63 -Subventions (419 500 euros) et conventions à 73 associations porteuses de 88 emplois d'adultes relais en quartiers populaires

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris fait des quartiers populaires l'une de ses priorités. Dans la continuité de la politique menée depuis 2001, cet engagement renouvelé en 2014 pour une ville fondée sur l'égalité de ses territoires et la solidarité de ses habitants se traduit en actes jour après jour.

Cette orientation politique majeure trouve son expression dans l'ensemble de l'action de la Municipalité, à l'image de la territorialisation du Programme d'Investissement de la Mandature, dont 25% bénéficiera aux quartiers populaires de Paris, ou aux 30 millions d'euros qui leur sont dédiés chaque année dans le budget participatif. En parallèle, l'ensemble des directions de la Ville mobilise des moyens importants en faveur de ces quartiers.

Par ailleurs, le Contrat de ville parisien 2015-2020, voté par le Conseil de Paris le 26 mars 2015, a été signé avec un cercle élargi de partenaires (Caf de Paris, bailleurs sociaux, Parquet de Paris, Education Nationale, Préfecture de Police, Caisse des Dépôts et Consignations, Pôle Emploi, Mission Locale, EPEC, Agence Régionale de Santé, Région).

Le soutien aux actions menées par les associations constitue un axe structurant de notre action pour l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires. Dans ce cadre, un certain nombre de structures associatives bénéficient du dispositif des adultes relais pour conduire leurs actions au plus près des habitants et des territoires.

Le dispositif des adultes relais est un dispositif national mis en place par l'État en 2000. Pour accompagner au mieux le travail des associations, la Ville de Paris a fait le choix de consacrer chaque année une importante enveloppe financière au cofinancement d'une partie des postes d'Adultes Relais, en lien avec les Mairies d'arrondissement et les Équipes de Développement Local. C'est un effort financier important pour notre commune, d'autant plus remarqué par les acteurs locaux que l'État et la Région Ile-de-France se sont désengagés d'une grande partie de leur soutien aux emplois aidés, CUI-CAE et emplois tremplins notamment dans les quartiers populaires.

Les adultes relais assurent des missions de médiation sociale, éducative et culturelle contribuant à faciliter l'accès des habitants aux services et équipements publics et collectifs, à soutenir la parentalité et à favoriser l'accès aux soins et aux droits. Ils contribuent également à la politique de prévention et d'insertion engagée vis-à-vis de la jeunesse.

Ces activités de médiation consistent notamment à :

- accueillir, écouter, exercer toute activité qui concourt au lien social dans un équipement public de proximité,
- informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers pour un meilleur accès aux droits et aux soins,
- contribuer à améliorer ou à préserver le cadre de vie,
- prévenir et aider à la résolution des conflits de la vie quotidienne, développer la médiation dans l'espace public,
- faciliter le dialogue entre les générations, accompagner et renforcer la fonction parentale par le soutien aux initiatives prises en faveur ou par les parents, développer l'accompagnement scolaire,
- t contribuer à renforcer la vie associative de proximité et développer la capacité d'initiative et de projet des habitants pour leur quartier.

Pour l'année 2019, les conventions d'adultes relais conclues par l'Etat concernent 182 postes à Paris. Chaque convention est signée pour une durée de 3 ans.

La Ville de Paris intervient, en complément de l'État, à hauteur de 4700 € annuels pour 12 mois d'occupation pleine du poste, sinon au prorata temporis de présence. Cet accompagnement financier est effectif sur la durée de la convention entre l'État et l'association.

Le présent projet de délibération soumet à votre assemblée le cofinancement de postes d'adulte relais à 73 associations pour un montant de 419 500 euros. Ces subventions concernent des postes en cours de conventionnement avec l'État, et constituent la poursuite des engagements pris par notre assemblée les années précédentes.

Afin de mettre en œuvre les orientations de la municipalité visant à simplifier l'instruction administrative des demandes et à sécuriser le financement des associations engagées dans des actions pérennes auprès des habitants des quartiers populaires, il vous est aujourd'hui proposé d'approuver la conclusion de conventions portant sur le financement des postes d'adultes relais, dont la durée correspond à la période restant à courir des conventions de l'Etat, conformément aux tableaux ci-après :

Pour le 10^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 6 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Association d'assistance scolaire linguistique et culturelle (ASLC)	1	4700 €	2 ans
Aires 10 Centre social	1	4700 €	3 ans
Association Robert Desnos	1	4700 €	3 ans
CRL 10	1	4700 €	3 ans

Français Langue d'Accueil	1	4700 €	3 ans
L'assemblée citoyenne des originaires de Turquie (ACORT)	1	4700 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS	28 200 €		

Pour le 11^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 6 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Quartier libre 11	1	4700 €	1 an
Compagnie par has'arts	1	4700 €	2 ans
Ombre en lumière (Le local)	1	4700 €	2 ans
APICED Association pour l'insertion et la citoyenneté, et l'égalité des droits	1	4700 €	3 ans
Le Picoulet - Mission populaire 11ème Centre social	1	4700 €	3 ans
Paris est mouv	1	4700 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS	28 200 €		

Pour le 13^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 8 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Ateliers pluriculturels	1	4700 €	2 ans
Centre Alpha Choisy 13	1	4700 €	2 ans
Centre social 13 pour tous	1	4700 €	2 ans
Centre social 13 pour tous		4700 €	Rattrapage 2018

ARBP	1	4700 €	3 ans
ASTS 13	1	4700 €	3 ans
Centre Alpha Choisy 13	1	4 700 €	3 ans
Courant d'Art Frais	1	4 700 €	3 ans
La Guinguette Pirate	1	4 700 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS	42 300 €		

Pour le 14^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 4 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Association Florimont	1	4700 €	2 ans
Carrefour 14 Centre social Didot Broussais	1	4700 €	2 ans
Compagnie Bouche à Bouche	1	4700 €	3 ans
Léo Lagrange IDF Centre Socioculturel Maurice Noguès	1	4700 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS	18 800 €		

Pour le 17^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 1 poste d'adulte relais à l'association :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
RSI La ressource Centre Kirikou	1	4 700 €	2 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS	4 700 €		

Pour le 18^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 18 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Cultures sur Cour	1	4700 €	1 an
Enfants de la Goutte d'Or	1	4700 €	1 an
Espoir 18	1	4700 €	1 an
Accueil goutte d'or Centre social	1	4700 €	2 ans
Atouts cours	1	4700 €	2 ans
Culture 2+	1	4700 €	2 ans
Gaby sourire	1	4700 €	2 ans
Halage	1	4700 €	2 ans
Maohi	1	4700 €	2 ans
Ney village	1	4700 €	2 ans
Accueil laghouat	1	4700 €	3 ans
Collectif 4 C	1	4700 €	3 ans
La Sierra Prod	1	4700 €	3 ans
Compagnie résonnances	1	4700 €	3 ans
Le Petit Ney	1	4700 €	3 ans
Les Fermiers de la Francilienne:fusion avec Espoir CFDJ	1	4700 €	3 ans
Ma plume est à vous	1	4700 €	3 ans
Salle saint Bruno (EPN)	1	4700 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS		84 600 €	

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 11 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Collectif indépendant de la résidence de Tanger	1	4700 €	2 ans
Danube Palace	1	4700 €	2 ans
Danube social et culturel Centre social	1	4700 €	2 ans
Débrouille Compagnie	1	4700 €	2 ans
APSAJ Maison des Copains de la Vilette	1	3916 €	3 ans
Espace 19	1	4700 €	3 ans
Espoir et Avenir pour tous à Claude Bernard	1	4700€	3 ans
Esprit Savoir Sport Equité	1	4700 €	3 ans
Ticket d'entrée	1	4700 €	3 ans
Vivre ensemble à Maroc Tanger	2	9400 €	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS		50 916 €	

Pour le 20^{ème} arrondissement :

Il vous est proposé de cofinancer 16 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
Ensemble et Solidaire (UNRPA)	1	4700 €	1 an
AOCSA la 20ème Chaise Centre social	1	4700 €	2 ans
APIJ BAT	1	4700 €	2 ans
Archipelia Centre social	1	4700 €	2 ans
- ESPEREM	1	4700 €	2 ans
Chinois de France, Français de Chine	1	4700 €	2 ans
Association Tamèrantong	1	4700 €	2 ans
Le Garage Numérique	1	4700 €	2 ans

Médiateurs et médiatrices du 20ème	1	4700 €	2 ans
Raconte-nous ton histoire	1	4700 €	2 ans
Association Culture berbère (ACB)	1	4700 €	3 ans
Davout Relais	1	4700 €	3 ans
La Maison des Fougères	1	4700 €	3 ans
Lucarne	1	4700 €	3 ans
Mémoire de l'Avenir	1	4700 €	3 ans
Soleil Blaise centre social	1	4700€	3 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS		75200 €	

Multisites :

Il vous est proposé de cofinancer 18 postes d'adultes relais aux associations :

ASSOCIATION	ARRONDISSEMENTS CONCERNES	NOMBRE DE POSTES	MONTANTS PROPOSES	Durée de la convention
CASP/ARAPEJ (PAD 19 et 15) Centre d'action sociale protestant	19 ^{ème} et 15 ^{ème}	2	9400 €	2 ans (19 ^{ème}) 3 ans (15 ^{ème})
Droits d'Urgence	10 ^{ème} , 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 17 ^{ème} et 20 ^{ème}	5	23 500€	2 ans (13 et 14 ^{èmes}) 3 ans (10-17 et 20 ^{ème})
Optima	10 ^{ème} ; 11 ^{ème} 13 ^{ème} , 14 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} 19 ^{ème} et 20 ^{ème}	8	39 584 €	1 an
RESEAU MOM'ARTRE	14 ^{ème} et 20 ^{ème}	2	9 400 €	2 ans (20 ^{ème}) 3 ans (14 ^{ème})
PIMMS DE PARIS	18 ^{ème} et 19 ^{ème}	1	4700 €	2 ans
TOTAL DES SUBVENTIONS			86 584 €	

Les dépenses correspondantes à ces projets, s'élevant au total à 419 500 euros, seront imputées sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyen.ne.s et des Territoires, service Politique de la Ville.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris